



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC AUBAGNE CENTRE D AFFAIRES ALTA ROCCA BAT A 1120 ROUTE DE GEMENOS 13400 AUBAGNE

déclare et atteste avoir reçu la somme de 5 000 €

Mlle Adelaide GUILLAUME, M Bruno GUILLAUME , gérants de la société AB CONCEPT , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe LASCOURS 284 CHEMIN DU GRAND VALLON 13360 ROQUEVAIRE, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	GUILLAUME Adelaide, 18 RUE GAGLIARDO, 13007 MARSEILLE
Nombre de parts	3500
Montant versé	3 500 €
2e associé	GUILLAUME Bruno, LASCOURS, 244 QUARTIER LE GRAND VALLON, 13360 ROQUEVAIRE
Nombre de parts	1500
Montant versé	1 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

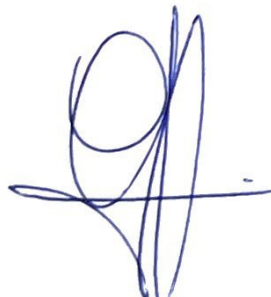
La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 25 juin 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)

lu et approuvé



lu et approuvé

